



NATIONS UNIES

CONSEIL

DE TUTELLE UN LIBRARY



MAY 31 1983

Distr.
LIMITEE

T/COM.10/L.337

25 mai 1983

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

COMMUNICATION PRESENTEE PAR LE SENAT DU PREMIER OLBIIL ERA KELULAU
(CONGRES DES PALAOS) AU SUJET DU TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES
DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur
du Conseil de tutelle)

SENAT

PREMIER OLBIIL ERA KELULAU

République des Palaos

Koror, Palaos

96940

Le 5 mai 1983

Monsieur Paul Poudade
Président du Conseil de tutelle de
l'Organisation des Nations Unies,
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-jointe une copie certifiée conforme de
la résolution No 91, SD1, que le Sénat du Premier Olbiil Era Kelulau a adoptée à sa
dixième session ordinaire en 1983.

Veillez agréer, etc.

Le Greffier principal du Sénat,

(Signé) Sylvester F. ALONZ

Pièce jointe

83-13515 0981T (F)

/...

PREMIER OLBIIL ERA KELULAU

Dixième session ordinaire, avril 1983

RESOLUTION DU SENAT NO 91, SD1

RESOLUTION DU SENAT

Confirmant la nomination de M. Noriwo Ubedei au poste d'Attaché de liaison entre les Palaos et Washington.

Le Sénat du Premier Olbiil Era Kelulau, réuni à l'occasion de sa dixième session ordinaire en avril 1983,

DONNE SON ASSENTIMENT à la nomination de M. Noriwo Ubedei au poste d'Attaché de liaison du Gouvernement de la République des Palaos entre les Palaos et Washington, conformément aux dispositions à la section 5(8) de l'article IX de la Constitution de la République des Palaos;

DECIDE que le Président élèvera le poste d'Attaché de liaison entre les Palaos et Washington au rang consulaire par un amendement au Décret No 6 ou par un projet de loi à cet effet;

DECIDE EN OUTRE que le présent assentiment s'appliquera également à la nomination de M. Noriwo Ubedei à un poste doté de ce nouveau rang;

DECIDE ENFIN de communiquer des copies certifiées de la présente résolution au Président de la République des Palaos, à M. Noriwo Ubedei, au Secrétaire à l'intérieur des Etats-Unis d'Amérique, au Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, au Président de la Commission de l'énergie et des ressources naturelles du Sénat des Etats-Unis d'Amérique, au Président de la Commission des affaires intérieures de la Chambre des représentants des Etats-Unis d'Amérique, à M. Antonio B. Won Pat, membre du Congrès, au représentant des Etats fédérés de Micronésie à Washington, au représentant des îles Marshall à Washington, au représentant de l'Etat libre associé des îles Mariannes septentrionales à Washington et au Président du Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies.

Résolution adoptée le 2 mai 1983.
